

# L'Enseigne



Volume 9, no.3

Janvier 2012

Dans ce numéro :

Une session bien remplie	2
Des nouvelles du comité vert	4
Cotisations syndicales II	6
Compte rendu de la commission des études	8
Le 16 février, bloquons le Centre de commerce mondial	9
Le privé dans les établissements scolaires	10

## Calendrier de l'hiver 2012

- 18 janvier : **Pré-CÉ**
- 1<sup>er</sup> février : **Assemblée syndicale** (lutte étudiante contre la hausse des droits de scolarité)
- 8 février : **Atelier** pour les RCD et RP sur l'animation de réunion
- 15 février : **Assemblée syndicale** (enquête sur la croissance de la population étudiante)
- 22 février : **Pré-CÉ**
- 29 février : **Conseil syndical** sur nos statuts et règlements
- 7 mars : **Assemblée syndicale** (assurances)
- 9 mars : Ajournement possible de l'assemblée sur les assurances
- 28 mars : **Conférence** de Pascale Reny, enseignante en Soins infirmiers, sur la gestion des conflits
- 4 avril : **Assemblée syndicale** (tournée pré-congrès de la FNEEQ)
- 11 avril : **Conseil syndical** (+RCD+RP) sur les allocations
- 25 avril : **Pré-CÉ**
- 9 mai : **Assemblée annuelle** (élections)

## Il y aura deux manifestations importantes à la session d'hiver 2012 :

- ⇒ **Le jeudi 16 février.** Cette manifestation est organisée par la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics* (Voir l'article p. 9)
- ⇒ **Le jeudi 22 mars.** Cette manifestation est organisée par le mouvement étudiant *1625 \$ de hausse, ça ne passe pas.*

Nous vous tiendrons au courant de l'heure et du lieu de ralliement de chacune.

## Une session bien remplie

Bonjour à toutes et à tous !

Au nom du comité exécutif, je voudrais d'abord vous souhaiter une belle année 2012, remplie de projets et de réalisations, tant sur le plan professionnel que personnel.

Du côté syndical, nous avons une session bien chargée avec plusieurs enjeux, tant sur le plan local que national.

Tout d'abord, cette session risque fort d'être perturbée par les revendications du mouvement étudiant. Celui-ci s'opposant à la hausse des frais de scolarité, il est probable qu'une grève soit envisagée, ce qui, évidemment, aurait un impact important sur nos activités pédagogiques. Ce sujet sera traité lors de notre première assemblée, **le 1<sup>er</sup> février**.

Lors de notre deuxième assemblée, **le 15 février**, nous vous ferons un rapport sur l'enquête que nous avons menée auprès des syndicats de la région métropolitaine sur la croissance de la population étudiante, suite à un mandat de votre part.

Un autre sujet important à traiter sera la modification de notre police d'assurance vers un plan modulaire. Une rencontre des syndicats adhérent a eu lieu le 27 janvier pour nous présenter cette police. Une édition de notre journal *L'ENSEIGNE* vous présentera le projet détaillé et deux assemblées sont prévues pour en traiter, soit **les 7 et 9 mars**.

Notre fédération syndicale sera en congrès cette année. Les membres de l'exécutif et du comité de coordination de la FNEEQ désirent rencontrer leur base militante pour discuter des grands enjeux qui interpellent le monde de l'éducation et le renouvellement syndical. Nous les accueillerons lors de l'assemblée du **4 avril**. Et pour terminer cette série, l'assemblée annuelle, avec les élections aux différents comités, aura

lieu le **9 mai**.

Suite aux commentaires recueillis lors de la journée d'étude sur les départements de l'automne dernier, nous avons décidé d'organiser des ateliers pour approfondir certains sujets. Le premier atelier, qui s'adresse aux RCD, aux RP et aux enseignants qui sont appelés à présider les réunions, aura lieu le **8 février**. Il sera animé par Ivan Bendwell, enseignant en philosophie, et Suzanne Lemieux, enseignante en Loisirs, et il portera sur la planification et l'animation des réunions. Le suivant, qui aura lieu le **28 mars**, traitera de la gestion et de la résolution des conflits dans une équipe de travail et sera présenté par Pascale Reny, enseignante en Soins infirmiers.

Avec le retour de Guillaume Fournier au syndicat local, nous désirons entreprendre un travail en profondeur sur deux sujets importants, soit les allocations et la Formation continue. D'ailleurs, le conseil syndical du **11 avril** portera exclusivement sur les allocations. De plus, nous continuerons notre travail avec deux départements visés par les suites de la négociation, soit Soins infirmiers et Musique.

Enfin, des rencontres avec les enseignants de la Commission des études auront lieu le midi précédant les CÉ, c'est-à-dire les **mercredis 22 février, 25 avril et 23 mai**.

Je vous souhaite une belle session et au plaisir de vous revoir lors de nos rencontres syndicales.

Jo-Anne Fraser, présidente du syndicat

## Des nouvelles du comité vert

Par Stéfanie Martin

Le cégep de Saint-Laurent a obtenu la certification Cégep Vert niveau Excellence il y a plusieurs années, et le Comité d'action et concertation en environnement continue à mener différents dossiers à caractère environnemental. Cette certification nous impose de maintenir un certain nombre d'acquis tout en continuant à promouvoir des initiatives écologiques, au sens large. Le Collège a par ailleurs inscrit dans son plan stratégique une orientation importante qui suppose une gestion durable de notre institution. Les membres du C.A.C.E. entendent poursuivre leur travail dans cette voie. Trois professeurs font toujours partie du comité: Nicolas Talbot (professeur de philosophie), Dominique Ménard-Bilodeau (professeur de géographie) et Stéfanie Martin (membre de l'exécutif et professeure de français).

Bien que de nombreux sujets soient abordés lors des réunions, les principaux dossiers traités dans les dernières sessions concernent le transport et l'eau (la consommation d'eau potable et l'eau embouteillée).

À partir de 2008, le cégep a participé au projet Allégo, en partenariat avec l'AMT (Agence métropolitaine de transport) et le Centre de gestion des déplacements de Saint-Laurent. Cela nous a permis d'avoir un tableau clair de nos habitudes et besoins en matière de transport, avec

pour objectif la mise en place de mesures et de projets favorisant le transport durable. Au terme du projet Allégo, plusieurs nouveautés ont vu le jour. Ainsi, la grille ta-

arifaire du stationnement a été modifiée (et les surplus générés ont été investis en partie dans la réfection de certains espaces de stationnement ainsi que dans un fonds vert), de nouveaux supports à vélo ont été installés et des mesures incitatives au transport durable ont été créées. Celles-ci méritent qu'on les rappelle. La participation volontaire au programme « Le transport en commun, je l'essaie ! » (coûts partagés par l'utilisateur, le cégep et l'AMT ou la STM pour

l'achat de titres de transport pendant trois mois) a permis à dix employés du cégep de tenter l'expérience du transport en commun, et une majorité d'entre eux ont décidé de ne plus acheter de vignette de stationnement pour désormais utiliser les transports en commun. Un tirage reconnaît

chaque mois l'effort des employés qui n'ont pas de vignette de stationnement: tous peuvent s'inscrire auprès de Marie-Claude Trachy-Bourget et courir la chance de gagner un certificat cadeau de chez Mountain Equip-

ment Coop ou de chez Cycles Saint-Laurent, un titre de transport collectif pour un mois ou un abonnement annuel Bixi. Un module de covoiturage est disponible via Omnivox, mais tout n'est pas encore au point pour son utilisation par les employés du cégep.

Parlons maintenant de l'eau au cégep de Saint-Laurent. D'abord, nous devons nous féliciter d'avoir avec nous des spécialistes: depuis plusieurs années, des étudiants du pro-

**« Les chiffres sont éloquentes : dans une institution scolaire comme la nôtre, avec cafétéria et gymnases, on consomme en moyenne 60 à 80 litres par personne par jour; au cégep de Saint-Laurent, les mesures mises en place font en sorte que cette consommation est de 35 litres ! Il y a de quoi être fier ».**

gramme d'Assainissement de l'eau et leurs professeurs ont mis sur pieds un projet qui a permis de mesurer les quantités d'eau potable utilisée au cégep, afin d'en réduire la consommation. Ainsi, plusieurs mesures ont permis au cégep de diminuer considérablement sa consommation d'eau potable. Les chiffres sont éloquentes : dans une institution scolaire comme la nôtre, avec cafétéria et gymnases, on consomme en moyenne 60 à 80 litres par personne par jour; au cégep de Saint-Laurent, les mesures mises en place font en sorte que cette consommation est de 35 litres ! Il y a de quoi être fier.

Ceci dit, la consommation d'eau potable devrait s'accroître légèrement dans les prochaines années : le C.A.C.E. s'est engagé à promouvoir la consommation de l'eau des robinets en remplacement de celle des bouteilles de plastique, dont nous souhaitons éliminer la vente sur le campus du Collège. Cette démarche est amorcée depuis déjà quelques sessions. Le café étudiant ne vend plus d'eau embouteillée et plusieurs activités de sensibilisation ont eu lieu (une recherche par des étudiants du cours de Philosophie de l'environnement et des dégustations d'eau, entre autres). En plus d'inclure dans l'appel d'offre pour la cafétéria

la demande qu'il n'y ait plus de bouteilles d'eau à vendre, le C.A.C.E. a entamé, avec le service des ressources matérielles, la discussion sur l'installation de nouvelles fontaines (ou « abreuvoirs ») et sur l'amélioration de celles que nous avons déjà. Le cégep ne serait pas le premier à interdire la vente de bouteilles d'eau. Des universités et collèges ailleurs au Canada et au Québec ont déjà adopté des résolutions à cet effet, tant du côté des étudiants que des directions. Nous espérons donc que la vente d'eau embouteillée sera chose du passé dès l'automne 2012.

Nous vous invitons à consulter un site web qui présente bien les enjeux liés à la consommation d'eau embouteillée :

[http://www.ecosynthese.com/dossiers/eau\\_en\\_bouteille/fr/eau\\_en\\_bouteille\\_index.htm](http://www.ecosynthese.com/dossiers/eau_en_bouteille/fr/eau_en_bouteille_index.htm).

Une vidéo, préparée par les étudiants du cours Philosophie de l'environnement, est aussi disponible sur Youtube aux adresses :

<http://www.youtube.com/watch?v=gZC8Z6ASARQ>

et

<http://www.youtube.com/watch?v=9BLu2896LiM>.

Si vous avez des questions ou commentaires à transmettre au C.A.C.E., vous pouvez vous adresser à moi ou à Marie-Claude Trachy-Bourget, notre technicienne en environnement.



## Cotisations syndicales II

Par Yannick Delbecque

Le premier article de cette série portait sur les cotisations prélevées localement. J'y ai expliqué de manière détaillée comment on calcule les montants envoyés à chaque instance syndicale. En résumé, pour vous remettre en contexte, nous versons environ 43% de nos cotisations à la CSN, 29% à la FNEEQ et un peu moins de 3% au Conseil central de Montréal. Le 25% restant reste dans notre compte et sert à payer les dépenses locales.

Comme nous transférons les 3/4 de nos cotisations à d'autres organisations, principalement à la FNEEQ et à la CSN, il est normal de se demander à quoi sert cet argent.

Notre plus petite contribution va au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM), qui regroupe tous les syndicats CSN de la région de Montréal. Le CCMM a des revenus annuels d'environ 2 millions \$ qui proviennent majoritairement des versements per capita de ses syndicats membres. Ce montant est dépensé dans des buts de solidarité régionale. Il sert à aider de nouveaux groupes à se syndicaliser, à donner des formations aux membres, à l'organisation de luttes pour la défense de droits sociaux. Le budget du CCMM sert aussi à soutenir les négociations régionales, les campagnes de la CSN et les organismes publics régionaux.

La seconde portion en importance de nos cotisations est versée à la fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ). La FNEEQ joue un rôle particulièrement important pour nous car c'est la seule organisation à laquelle nous contribuons financièrement représentant directement l'intérêt des enseignants de cégep. C'est elle qui est responsable de la négociation de notre convention collective. Elle voit aussi à plusieurs aspects de son application: en plus d'embaucher plusieurs conseillers syndicaux dont les... conseils nous sont indispensables, la FNEEQ nous donne des services pour la défense des griefs et elle offre des formations aux officiers syndicaux locaux qui en sont responsables. La FNEEQ se préoccupe de la défense des intérêts professionnels de ses membres et les représente auprès de la partie patronale nationale. Elle représente même nos intérêts sur la scène internationale: la FNEEQ est membre de l'Internationale de l'éducation (IE), organisation internationale qui regroupe près de 400 organisations de 171 pays représentant plus de 30 millions d'enseignants. Malgré la taille de l'IE, la FNEEQ a réussi à jouer un rôle actif dans l'élaboration du document politique adopté récemment en congrès mondial de l'IE.

Enfin, la plus grande part de nos cotisations est versée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). La CSN regroupe plusieurs syndicats et fédérations, dont la FNEEQ; elle défend la cause des travailleurs à l'échelle

nationale. Nous sommes 274 000 membres à la CSN, ce qui lui donne un poids indéniable. L'importance de la CSN ne réside cependant pas que dans son nombre de membres: ce sont les cotisations versées par les membres qui lui permettent de défendre concrètement leurs intérêts. Le revenu annuel moyen de la CSN (pour les trois dernières années) est de 73 millions \$. Son budget de fonctionnement annuel de 47 millions \$ est dépensé à de multiples fins: la syndicalisation et la mobilisation, les dépenses de direction, les services juridiques, la recherche, la comptabilité, etc. Elle dispose d'un grand fonds de défense professionnel pour soutenir les syndicats en lutte pendant des périodes prolongées. Ce fonds a dépensé, en moyenne, près de 19 millions \$ par année, dont plus de 5 millions \$ en prestations de grève. Celles-ci ont servi à aider en moyenne 500 syndiqués par semaine en grève ou en lock-out. Ces montants montrent le pouvoir de négociation qu'on gagne à être membre d'une telle organisation.

Le survol que je viens de faire nous donne une idée très générale de l'utilisation de nos cotisations par les différentes instances syndicales dont nous faisons partie. Toutes ces organisations sont hautement démocratiques : les informations budgétaires sont publiques, et les balises budgétaires, bien que proposées officiellement par le trésorier de chaque organisation, sont débattues ouvertement lors des congrès ayant lieu aux trois ans. Nous avons donc

toujours un certain contrôle sur l'utilisation de nos cotisations, même si elles vont se joindre à celles de milliers d'autres syndiqués pour doter ces organisations d'un budget adéquat pour accomplir la mission qu'on leur donne.

Ce qui précède décrit sommairement l'utilisation de nos cotisations syndicales par les différentes instances syndicales auxquelles nous contribuons. Le code du travail rend obligatoire la cotisation syndicale, mieux connue sous le nom de « formule Rand », qui a été mise à mal à plusieurs reprises dans les dernière années. Mon prochain article portera sur cette formule, dont j'expliquerai la genèse et l'application actuelle.

## L ' E n s e i g n e

*L'Enseigne* est le journal du syndicat des professeurs du Cégep de Saint-Laurent. Il est publié au minimum quatre fois par année et est disponible gratuitement, en format papier et électronique, pour tous les membres du syndicat.

### Rédaction

Jo-Anne Fraser

Yannick Delbecque

Louise Lapierre

Stéphanie Martin

### Mise en page et révision

Louise Lapierre

Stéphanie Martin

## Compte rendu de la commission des études

Par Louise Lapierre

Deux réunions sont résumées ici, celle du 7 décembre 2011 et celle du 18 janvier 2012.

L'ordre du jour de la **rencontre du 7 décembre** était passablement chargé. D'abord, pour faire suite au PV du 16 novembre, Mathieu Cormier nous a annoncé que le sujet de la capacité d'accueil du collège n'allait plus être discuté dorénavant en commission des études car l'administration avait en main toutes les informations pour prendre une décision éclairée sur la manière de faire face à la hausse d'inscriptions de l'automne prochain.

Au point 4, Informations, on est revenus sur le plan de travail annoncé en début d'année : nous ne travaillerons plus sur le sujet des élèves ayant des besoins particuliers tant qu'un comité formé lors d'une réunion des directeurs des études n'aura pas déposé son rapport. On souligne dans la salle que les différents cégeps de la province ont tous des pratiques différentes et qu'en effet, un échange entre des responsables de haut niveau pourrait aider à harmoniser ces différentes pratiques.

Les statistiques d'admission pour la session d'hiver montrent, au 2<sup>e</sup> tour, un nombre de 412 admis et 74 refus par manque de place.

Le programme Théâtre-Production est en marche. Cependant, la signature de la ministre tarde pour l'implantation à l'automne 2012.

Les changements à la PIÉA déjà discutés lors de la réunion du 16 novembre et portant sur les articles 4 (Règles d'évaluation et procédures) et 6 (Évaluation de l'application et révision de la PIÉA) ont été adoptés.

Le calendrier scolaire 2012-2013 a été adopté et sera à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration.

Une politique de l'international a été discutée; peu de changements ont été amenés de la part de l'assemblée au document proposé par l'administration. Elle sera adoptée lors de la prochaine CÉ.

La professeure de français Anne Dupuis est venue nous présenter un document intitulé « Balises pour la correction du français écrit » où est proposé un code de correction qui pourrait être commun à tous les professeurs. On mentionne que l'amélioration du français des étudiants n'est pas l'affaire des profs de français seulement. Le document est adopté. On verra à créer un comité qui se penchera sur cette question.

Enfin, le devis d'évaluation du programme d'architecture est adopté.

La **réunion du 18 janvier** a été plus courte. Dans les suites données au PV de la réunion du 7 décembre, on mentionne qu'un appel à tous sera fait bientôt pour la création du comité déjà évoqué sur la correction du français.

Les statistiques de début de session révèlent que 3 408 horaires ont été fabriqués et que 3 108 étudiants ont effectivement pris possession de leur horaire. L'objectif de l'administration est de 3 300 horaires récupérés par les étudiants. 61 % des inscriptions vont au pré-universitaire, 33 % au secteur technique et 6 % en accueil et intégration. Il y a 40.4 % de garçons et 59.6 % de filles.

Le DEC bilingue ainsi que le nouveau programme en production théâtrale n'ont toujours pas reçu leur approbation officielle du ministère. Ils sont donc tous deux reportés d'un an, soit à l'automne 2013.

Le rapport de l'évaluation du programme des sciences humaines arrivera en février prochain et l'évaluation du programme d'architecture débute cette session-ci. Quant au devis d'évaluation du programme Environnement, hygiène et sécurité au travail, il sera fourni en mars.

La politique de l'international déjà discutée en décembre dernier a été adoptée ainsi que quelques légères modifications à la PIÉA au sujet des équivalences (articles 4.9 et 4.10).

**La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics regroupe 136 organisations d'origines diverses, dont la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN). Dans le cadre d'un plan d'action visant à faire retirer du prochain budget du Québec trois mesures régressives, la coalition organise une action de perturbation qui aura lieu le 16 février 2012. Le texte qui suit a récemment été publié sur le site internet de la coalition ([www.nonauxhausses.org](http://www.nonauxhausses.org)). Nous le reproduisons intégralement.**

**La rédaction**

## **Le 16 février, bloquons le Centre de commerce mondial**

Le budget d'austérité 2010-2011 a imposé un virage drastique dans les politiques sociales au Québec, en abandonnant un modèle de relative solidarité sociale pour y préférer un modèle reposant sur la responsabilité individuelle. En effet, le recours accru à la taxation, à la privatisation et à la tarification des services publics a pour effet de diminuer l'accessibilité à ces services pourtant essentiels, tout en appauvrissant la classe moyenne et les personnes déjà en situation de pauvreté. Au même moment, les scandales de corruption et de collusion font les manchettes et les banques, les PDG et les grandes entreprises, principaux responsables de la crise économique, font des profits faramineux.

En refusant de mieux répartir la richesse et de s'attaquer aux inégalités socioéconomiques par l'adoption de mesures progressistes, comme l'abolition de certains abris fiscaux, l'ajout d'un ou de plusieurs paliers d'imposition, la diminution du plafond des REER, le rétablissement de la taxe sur le capital des entreprises financières, etc., le gouvernement fait le choix de défendre les intérêts de l'élite économique et financière au détriment de l'immense majorité des QuébécoisEs.

Depuis ce budget et celui de 2011-2012, la grogne populaire s'est exprimée par toutes sortes de moyens. Des pétitions ont été lancées, des lettres ouvertes écrites dans les journaux, les députéEs ont été rencontréEs, des mémoires ont été déposés en consultation prébudgétaire et des manifestations de toutes sortes ont eu lieu : pour le maintien des services publics, refus du gaz de schiste, enquête publique sur la corruption et la collusion, révision du régime de redevances sur les ressources naturelles, refus de la hausse des frais de scolarité, retrait de la taxe santé, maintien de programmes sociaux de qualité, etc.

Des occupations et des actions plus dérangeantes ont également eu lieu. Pourtant, le gouvernement fait toujours la sourde oreille aux demandes de la majorité de la population qui souhaite une réelle redistribution de la richesse. La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics hausse donc le ton d'un cran et invite la population à exprimer sa colère et son indignation lors d'une action de blocage qui visera une institution symbolique, soit le Centre de commerce mondial situé en plein cœur du quartier des affaires.

Cette action qui aura lieu à quelques jours du dépôt du budget porte les **trois revendications prioritaires** de la Coalition, soit :

- **Le retrait de la hausse annoncée des frais de scolarité**
- **Le retrait de la taxe santé de 200\$ par personne par année**
- **Le retrait de la hausse annoncée des tarifs d'électricité**

Cette action pourrait se tenir durant un vaste mouvement de grève générale des étudiantes en lutte contre la hausse des frais de scolarité et de lutte du mouvement des femmes contre la taxe santé. La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics entend ainsi continuer de revendiquer avec eux et elles le retrait de ces mesures qui menacent l'accès aux services publics et qui touchera d'abord les étudiantes les plus pauvres et leur famille.

Joignez-vous à nous, lors de cette action d'envergure que ce soit pour participer au blocage ou pour crier votre ras-le-bol dans la bruyante manifestation d'appui!

**Le 16/02 on bloque le Centre de commerce mondial**

**Parce que c'est en réduisant les écarts de richesses qu'on aura une société plus juste!**

Ce texte est distribué selon les termes de la licence Creative Commons Attribution  
- Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 2.5 Canada.

## Article 43, comité école et société, FNEEQ, décembre 2011

*Pour faire suite à une résolution du dernier congrès de la FNEEQ, le comité école et société a entrepris une vaste enquête sur la présence du privé dans les établissements d'enseignement. Des questionnaires ont été envoyés dans tous les syndicats de la fédération. La réponse des syndicats a été plutôt bonne et un questionnaire sur deux, environ, nous est revenu. Malgré certaines réponses incomplètes – le sujet était vaste ! – le comité croit avoir pu en tirer un assez juste état des lieux. Le résultat est plutôt mitigé : si le privé est bel et bien installé dans la plupart des écoles, cégeps et universités, sa présence semble toutefois sous contrôle. Mais une vigilance s'impose car sa présence risque de s'accroître dans les années à venir.*

### **Le privé dans les établissements scolaires Une présence bien réelle, mais sous contrôle**

Notre enquête s'est orientée sur quatre aspects : les fondations, la formation sur mesure, les services en sous-traitance et la publicité dans les établissements. Nous avons par la suite élargi notre approche en abordant la question de la recherche et des centres de transfert technologique.

Dans les établissements scolaires où la FNEEQ a des syndicats, les fondations sont particulièrement bien établies : la quasi-totalité des établissements en ont une. Les montants administrés sont très variables : de 100 000 \$ à 2,5 M\$ en fonds consolidés, avec des sommes recueillies par année allant de 1 200 \$ à 575 000 \$ pour les cégeps. Les universités quant à elles atteignent des sommes beaucoup plus élevées : 15 M\$ pour l'Université de Montréal (année 2009-2010) et 500 M\$ pour l'Université McGill (année 2008-2010) !

Il est pertinent de se questionner sur la place qu'occupent désormais les fondations. Dans quelle mesure les sommes recueillies lient-elles les établissements aux entreprises qui, souvent, donnent généreusement et dont certains représentants siègent au conseil d'administration ? En période de coupes budgétaires, ces établissements ne seront-ils pas tentés d'aller chercher dans le budget des fondations, pour des dépenses, l'argent qui devrait provenir du financement public ? L'objectif d'accumuler plus de revenus pour une fondation devrait-il faire partie de la mission d'un établissement d'enseignement ? Chose certaine, les fondations ne rendent pas l'enseignement démocratique : elles favorisent davantage de compétition entre les institutions et accentuent les inégalités par les revenus variables qu'elles cumulent.

\*\*\*

Dans les cégeps, la formation sur mesure génère des revenus autonomes difficiles à obtenir si l'établissement n'est pas directement sollicité. Le privé n'est pas très présent dans ce domaine et les formations sont surtout données à des organismes gouvernementaux. Cependant, ce secteur pourrait être en expansion au cours des prochaines années à cause des besoins toujours plus grands de formation des travailleurs.

La sous-traitance est quant à elle clairement entrée dans les mœurs. De nombreuses sections sont désormais offertes en sous-traitance dans la majorité des établissements, notamment l'entretien ménager, les cafétérias, la sécurité, les machines distributrices. Ce recours n'est cependant pas systématique et la majorité des secteurs restent encore administrés par les écoles, cégeps et universités. Tout pourrait donc sembler sous contrôle. Mais la question des cafétérias reste tout de même à considérer : y a-t-il un risque à laisser un domaine aussi essentiel que l'alimentation à des compagnies privées dont plusieurs sont des multinationales souvent peu préoccupées par la qualité de la nourriture? Le très bas niveau de syndicalisation des entreprises sous-traitantes est lui aussi inquiétant.

En ce qui a trait à la publicité commerciale, elle semble assez bien balisée. Au secondaire, la Loi sur la protection du consommateur interdit toute publicité destinée aux moins de 13 ans, ce qui en limite la portée, alors qu'elle est moins présente au Québec que dans les autres provinces du Canada (21,4 % au Québec contre 34,3 %). Dans les cégeps et universités, elle serait surveillée par les associations étudiantes et les syndicats qui ne la souhaitent pas. Dans tous les établissements, elle concerne surtout les produits alimentaires et se retrouve principalement sur les machines distributrices.

La présence du privé se manifeste enfin dans les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT) et dans la recherche. Les CCTT ont pour mission d'accompagner les entreprises par la formation, par un soutien technique et en favorisant le développement technologique. Ils permettent à la communauté de profiter des compétences et de l'expertise issues des recherches appliquées de niveau collégial. Ils sont rarement une source de revenus supplémentaire, mais permettent d'accentuer le rayonnement d'un cégep.

Au niveau universitaire, les restrictions budgétaires des gouvernements et la compétition entre les établissements accentuent les pressions pour augmenter la contribution du secteur privé. Ce virage favoriserait nettement la recherche utilitaire, dont les résultats pourraient bénéficier directement aux entreprises privées, au détriment de la recherche fondamentale. La tendance actuelle dans les universités est de mettre la priorité sur la recherche en collaboration avec l'entreprise, au détriment de la mission d'enseignement.

D'une façon générale, le financement insuffisant de l'ensemble des établissements d'enseignement est une constante dans leurs liens avec le privé. Le recours au privé devient plus nécessaire lorsque des besoins financiers se font sentir, alors que les entreprises sont intéressées par ce grand marché captif qui est celui des écoles, des cégeps et des universités. Dans le contexte actuel, il est fort probable que l'entreprise privée tentera par divers moyens de pénétrer davantage le milieu de l'éducation.

Mais pour le moment, une sensibilisation des Québécois devant les incidences négatives d'ouvrir trop grand la porte à des entreprises privées nous a permis de maîtriser relativement bien la situation : le privé occupe moins de place ici qu'ailleurs en Amérique du Nord. Le débat n'est cependant pas clos. L'aspect public de notre système d'éducation a bel et bien été réduit et des pressions toujours fortes se font sentir pour accorder plus de place au privé. Malgré ses limites, notre enquête s'est avérée pertinente et nous a permis de mesurer l'ampleur du phénomène afin de mieux le combattre.

*On peut rejoindre le comité école et société à l'adresse : [cesfneeq@csn.qc.ca](mailto:cesfneeq@csn.qc.ca)*